



**PRÉFET
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Monsieur Le Préfet de l'Ardèche

à

Mesdames et Messieurs les Maires du
Département de l'Ardèche

(en communication
à Madame la sous-préfète de Privas,
Monsieur le sous-préfet de Tournon-sur-Rhône
et Monsieur le sous-préfet de Largentière)

Privas, le 18 mars 2021

OBJET: Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

La loi n° 2012-1361 du 6 décembre 2012 a institué le 19 mars « Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ».

Dans le cadre de cette Journée nationale, je vous informe qu'une cérémonie départementale du souvenir est organisée au Pouzin, le jeudi 19 mars 2020 à 10 h 30 devant le Mémorial dédié aux soldats ardéchois morts en Afrique du Nord entre 1952 et 1962.

Je vous invite à vous associer à cet hommage en organisant devant le Monument aux Morts de votre commune une cérémonie.

Lors de cette journée, les bâtiments publics devront être pavés aux couleurs nationales. Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Pour le préfet.
La secrétaire générale

Isabelle ARRIGHI